

# LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : MULHOUSE S'ENGAGE



## LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE MULHOUSE REPOSE SUR 3 ENGAGEMENTS :

### 1. S'engager à agir vite par des mesures concrètes et immédiates



Réduire les horaires des illuminations de Noël



Diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage public et éteindre certains tronçons routiers sur tout ou partie de la nuit



Eteindre de 1h à 6h l'affichage publicitaire de la Ville : numérique (vidéo) et grand format (3,20m x 2,40m)



Abaisser la température à 19° dans les bâtiments administratifs



Abaisser la température à 20° dans les salles de classe des écoles



Abaisser la température à 15° dans les gymnases



Retarder la saison de chauffe le plus tard possible selon le climat



Supprimer l'eau chaude dans les sanitaires quand c'est possible

### 2. Tous engagés pour des comportements sobres



Sensibiliser les usagers, agents et élus sur les comportements sobres et les éco gestes



Etablir des contrats de sobriété avec les utilisateurs des équipements publics (gymnases, salles associatives...)



Couper la veille des équipements électriques



Nettoyer les boites mails et l'espace de stockage des données numériques des ordinateurs

### 3. S'engager dans la durée pour la transition énergétique



Mettre en œuvre le plan Lumière (passage de tous les éclairages intérieurs et extérieurs en leds) qui économisera 60% des consommations électriques de l'éclairage public



Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments publics (chauffage, fenêtres, isolation...)



Engager une stratégie numérique responsable (réemploi, allongement de la durée de vie des équipements informatiques, achats responsables...)



Déployer dans les équipements publics les énergies renouvelables : les réseaux de chaleur et le photovoltaïque (au moins 500 m<sup>2</sup> par an soit l'équivalent de la surface d'un terrain de basket)



Développer les mobilités douces et l'accessibilité aux véhicules électriques en ville (auto partage, déploiement des bornes électriques, compte mobilité...)